

209C1099  
FR0000053354-FS0482

6 août 2009

**Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention**  
**(article L. 233-7 du code de commerce)**

**COMPAGNIE DES ALPES**

(Euronext Paris)

1 - Par courrier du 5 août 2009, la société M&G Investment Management Limited (1) (Laurence Pountney Hill, London, EC4R 0HH, Royaume-Uni), agissant pour le compte de clients de sociétés du groupe Prudential, a déclaré avoir franchi en hausse, le 31 juillet 2009, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société COMPAGNIE DES ALPES et détenir pour le compte desdits clients, 1 768 124 actions COMPAGNIE DES ALPES représentant autant de droits de vote, soit 10,01% du capital et des droits de vote de cette société (2).

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions COMPAGNIE DES ALPES sur le marché.

2 - Par le même courrier, complété par un courrier du 6 août, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« M&G Investment Management Limited agit seul ;

Nous envisageons de continuer à acheter des actions selon les capacités financières dégagées par nos fonds (3) ;

Nous n'avons pas l'intention de prendre le contrôle de la société ;

Nous n'avons aucune intention d'être représenté au conseil d'administration ou au conseil de surveillance ».

---

(1) Contrôlée indirectement par Prudential Plc.

(2) Sur la base d'un capital composé de 17 665 593 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

(3) "We may continue to make further purchases depending on our underlying fund cash flows".